

Hauptausgabe

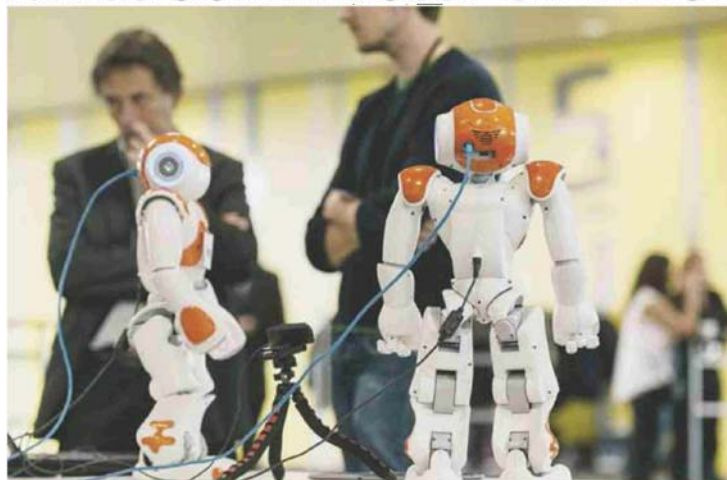
 L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel  
 2001 Neuchâtel  
 032 / 723 53 01  
 www.lexpress.ch

 Genre de média: Médias imprimés  
 Type de média: Presse journ./hebd.  
 Tirage: 16783  
 Parution: 6x/semaine

 N° de thème: 377.004  
 N° d'abonnement: 1082024  
 Page: 5  
 Surface: 54'700 mm²

**FORMATION** Trois disciplines alliées pour  
 penser le changement technologique

# L'Université de Neuchâtel lance son master en innovation



Quelles sont les conditions économiques et politiques qui favorisent l'innovation? Quelles sont les conséquences de celle-ci sur le travail, le vivre ensemble, la démocratie? Pour la première fois, une formation universitaire abordera de front les aspects économiques, sociaux et juridiques du changement technique. KEYSTONE

LUC-OLIVIER ERARD

Envisagé depuis plusieurs années, un master en innovation verra le jour à l'UniNE dès la rentrée de septembre. Une démarche qui réunit des enseignants de trois facultés est en passe d'être annoncée officiellement par le rectorat.

L'innovation, c'est plus qu'un art de vivre, un art de survivre pour l'économie de l'Arc jurassien. L'industrie en a fait son cri de ral-

liement. Nombre de brevets par habitants, montant des exportations, importance des industries de pointe pour l'emploi: différents indicateurs expliquent que l'Arc jurassien soit perçu comme une région très innovante.

## Stratégie pour la région

C'est donc tout sauf un hasard si c'est à l'Université de Neuchâtel que sera lancé, pour la première

fois en Suisse, un cursus multidisciplinaire consacré à l'innovation.

Le professeur Daniel Kraus, titulaire de la chaire en droit de l'innovation, est la cheville ouvrière du master. Il explique la structure du diplôme: le master sera ouvert aux détenteurs d'un bachelors en droit, en sciences sociales, ou en sciences économiques.

Chacune de ces trois discipli-

nes donne lieu à une orientation spécifique: «management de la recherche et développement» pour les économistes, «droit de l'innovation» pour les juristes, et «innovation et société» pour les étudiants en sciences sociales. Le master est également accessible aux titulaires d'un bachelors en systèmes naturels.

Une mise à niveau est prévue dans les disciplines étrangères au bachelors acquis, de même qu'un «tronc commun» comprenant des cours de théories de l'innovation, dans une démarche interdisciplinaire. Un pilier fondamental de cette formation: «L'interdisciplinarité est une compétence en soi qui s'acquiert par une démarche pédagogique spécifique et pas seulement en suivant des cours de différentes disciplines», explique Hugues Jeannerat, sociologue et géographe économique spécialiste de l'innovation, qui participe à la mise sur pied du master.

## Innovation académique

Bien sûr, de nombreuses institutions de recherche et de formation travaillent déjà sur la question. Si le master de l'UniNE innove, c'est en alliant les questions relevant de l'économie et du management de l'innovation aux questions de la

sociologie sur les conséquences du changement technique, ainsi qu'aux problèmes juridiques et politiques que posent les nouvelles technologies.

Réunir ces approches différentes ne va pas de soi, comme l'explique Hugues Jeannerat: «La question de l'innovation est traditionnellement traitée sous l'angle de l'entreprise. L'aborder plus généralement en sciences sociales implique de prendre un certain recul critique pour mieux comprendre le contexte économique, politique et social dans lequel des innovations se développent et les conséquences que celles-ci ont sur notre société actuelle et future.»

Les débouchés possibles pour les titulaires d'un tel titre semblent nombreux. Daniel Kraus cite notamment les scientifiques qui pensent lancer une start-up, les juristes qui se destinent au conseil en entreprise, par exemple en matière de propriété intellectuelle, les professionnels qui voudront participer au développement de nouveaux produits.

Les administrations publiques auront aussi besoin de personnes capables de comprendre les processus de l'innovation, ou qui sachent envisager ses conséquences, afin de mieux planifier l'action publique. Il ne fait pas de

doute que les besoins sont bien là, selon Daniel Kraus: «L'impact sur le travail, la vie privée, l'organisation sociale des nouvelles technologies va croissant. La technologie évolue très vite et le législateur est souvent en retard d'une bataille sur ce plan», explique le juriste.

Quelques incertitudes subsistent à notre connaissance, notamment sur le nombre de crédits et le plan d'étude exact du master, qui dépendront encore de décisions, notamment financières, du rectorat.

Pour autant, Daniel Kraus souligne: «Bien sûr, l'argent ne tombe pas du ciel. Mais nous sommes parvenus à mettre sur pied quelque chose qui, nous en sommes convaincus, répond à un besoin croissant des entreprises et des administrations». Pour l'instant, cette démarche concerne l'enseignement. Mais les promoteurs du master travaillent également sur des projets de recherche interdisciplinaires. Daniel Kraus espère que ce programme permette de développer de nouvelles collaborations, y compris avec les autres institutions de recherche et d'enseignement de la région. ☺